

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec

Une bonification de plus de 1,6 M\$ dans la municipalité de Sainte-Anne-des-Plaines pour des infrastructures municipales

Sainte-Anne-des-Plaines, le 7 juillet 2021 – Dans le cadre de la bonification du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2019-2023), la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M^{me} Andrée Laforest, ainsi que la députée de Les Plaines et ministre déléguée à l'Économie, M^{me} Lucie Lecours, sont fières d'annoncer qu'une somme de 1 687 630 \$ permettra à la municipalité de Sainte-Anne-des-Plaines d'effectuer des travaux sur leurs infrastructures municipales.

Cet investissement majeur s'inscrit dans la volonté du gouvernement de stimuler la relance économique dans toutes les régions du Québec en soutenant la réalisation de projets qui répondent aux priorités des municipalités. Les nouvelles sommes leur permettront de financer encore plus de travaux d'infrastructures municipales, notamment, ceux liés à l'eau potable, au traitement des eaux usées et à la voirie locale.

Soulignons que la ministre Laforest a annoncé, le 5 juillet dernier, une bonification de la contribution du gouvernement du Québec de 496 M\$, contribution équivalente à celle déjà confirmée par le gouvernement du Canada. Ainsi, près de 1 G\$ ont été ajoutés à l'enveloppe de ce programme, qui est maintenant de plus de 4,4 G\$.

Citations :

« En appuyant financièrement les municipalités dans leurs travaux d'infrastructures, notre gouvernement démontre qu'il est à l'écoute des régions et qu'il a la volonté de s'investir pour maintenir des services de qualité pour les citoyennes et les citoyens. C'est aussi une façon pour nous d'accélérer la relance économique dans chacune de nos belles régions. C'est majeur! Ce sont près de 500 M\$ de plus que nous rendons disponibles pour la réalisation de projets porteurs qui auront des retombées positives, et j'en suis très fière! »

Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

« Dans un contexte de relance économique, de tels investissements auront d'importantes retombées sur la région en stimulant l'économie de Sainte-Anne-des-Plaines, par la voie de projets d'infrastructure d'envergures. Je me réjouis de cette annonce, puisque ce sont nos citoyens qui en bénéficieront directement. »

Lucie Lecours, députée de Les Plaines, ministre déléguée à l'Économie

Faits saillants :

- Le financement de la bonification du gouvernement du Québec au Programme de la TECQ 2019-2023 s'inscrit dans le [Plan québécois des infrastructures 2021-2031](#). Ce dernier prévoit des investissements de plus de 7,5 G\$ dans le secteur des infrastructures municipales, sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).
- En juin 2019, le gouvernement du Québec a annoncé un financement conjoint de plus de 3,4 G\$ pour les infrastructures municipales dans le cadre du Programme de la TECQ 2019-2023.

Liens connexes :

[Programme de la TECQ](#)

Pour en savoir plus sur les activités du MAMH, suivez-nous dans les médias sociaux :



facebook.com/AffairesMunicipalesHabitation



twitter.com/MAMHqc



linkedin.com/company/ministere-des-affaires-municipales-et-de-l-habitation

– 30 –

Sources : Bénédicte Trottier Lavoie
Attachée de presse
Cabinet de la ministre des
Affaires municipales et de
l'Habitation et ministre
responsable de la région du
Saguenay–Lac-Saint-Jean
514 686-7100

Alexandre Lessard-Martin
Attaché politique
Bureau de circonscription de
Les Plaines
450 838-7493

Information : Équipe des relations de presse
Direction des communications du
ministère des Affaires municipales et
de l'Habitation
418 691-2015, poste 83746